

Réunion du 9 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 78
Nombre de votants : 84

L'an deux mille vingt, le neuf novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle Louis Blazy à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Michel SARTHOU (suppléant de M. Alain LENGLET), Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (pouvoir à Mme Corinne LAMARQUE), Lucien PRAT (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Mathias DUCAMIN (pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Henri POUSTIS, Patrick GALOPIN, Marie-Christine LUPIET, Jean-Luc NOURY (pouvoir à M. Christian LOMBART), Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Anne-Lise GENNEVOIS (pouvoir à M. Gérard IRIART), Carole LARRIEU (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Marc PEREZ, Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Bénédicte ALCETEGARAY et M. Lindsey DEARY.

RAPPORT N° 5 : PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF (SCIC) PAU PYRENEES POUR LE DISPOSITIF « TEST D'ACTIVITE ANTE-CREATION » : RENOUELEMENT DU PARTENARIAT

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Depuis 2018, la communauté de communes de Lacq-Orthez a noué un partenariat avec la SCIC Pau Pyrénées afin de mettre en place un maillon complémentaire dans la chaîne de la création d'activité, à savoir le test d'activité (ante-crédation), grâce à la conclusion de contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE) signés entre le porteur de projet et la coopérative d'activité et d'emploi de la SCIC Pau Pyrénées.

Ce partenariat s'est traduit par la signature des conventions annuelles en 2018 et 2019.

Démarrée en mars 2018, avec une phase importante de partage de compétences de l'équipe de la SCIC vers celle des pépinières d'entreprises sur les spécificités de cet accompagnement en test, cette 1^{ère} année n'aura permis la conclusion que de 3 CAPE, malgré l'organisation de 2 réunions d'information collectives par mois.

Il est proposé de renouveler ce partenariat pour maintenir et développer ce service sur le territoire, dans le cadre d'une nouvelle convention.

Le public rencontré dans les phases de prospection étant fragile, il est envisagé d'appréhender différemment la problématique de la mobilité, en communiquant mieux sur l'offre de service mobilité du territoire et en se déplaçant au plus près des porteurs de projet dans des lieux que les mairies pourront nous aider à identifier.

Depuis 2018, 8 porteurs de projet ont signé un contrat d'appui au projet d'entreprise. Depuis le début de l'année 2020, 4 porteurs de projet ont bénéficié d'un renouvellement de leurs contrats et 3 nouveaux porteurs de projet ont intégré le dispositif sur le territoire.

Une participation de 3 000 € serait versée à la SCIC Pau Pyrénées pour le renouvellement de cette action. Cette somme est déjà proposée en inscription budgétaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de renouveler** le partenariat avec la SCIC Pau Pyrénées pour le dispositif « Test d'activité ante-crédit »,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention correspondante annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Patrice LAURENT

